

Bulletin mensuel de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier

BULLETIN
DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES
ET LETTRES
DE
MONTPELLIER



NOUVELLE SÉRIE
TOME 29
ANNÉE 1998

ISSN 1146-7282

Séance du 9 novembre 1998

RÉCEPTION DU PROFESSEUR PIERRE BARRAL DISCOURS DU RÉCIPiendaire

Eloge du Bâtonnier Vincent BADIE

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Académie,

Monsieur le Bâtonnier,

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur pour moi d'être invité à siéger parmi vous, malgré ma naissance au nord de la Loire. Je suis profondément touché de cette distinction et je vous en exprime mon extrême gratitude.

Certes, je porte un nom authentiquement languedocien, qu'a déjà illustré au sein de votre compagnie un linguiste éminent, mon homonyme. A l'aube de la Révolution, mon aïeul Pierre Barral (en remontant six générations) vivait à Lespignan, au diocèse de Béziers. Il figure parmi les habitants qui approuvèrent le cahier de doléances (récemment publié par Jean-Pierre Donnadiou) : en queue de liste il est vrai, avec la modeste qualification de "ménager". Quand sévit le phylloxéra, un siècle plus tard, mon grand père abandonna le vignoble détruit pour s'engager dans l'armée et, comme tout fonctionnaire ambitieux, il mena sa carrière jusque dans la capitale. J'ai donc passé ma jeunesse à Paris, j'ignore l'occitan et vous entendez que je parle pointu. Puis, après avoir vécu et travaillé trente ans dans la rude Lorraine, nous avons souhaité, ma femme et moi, terminer nos jours dans votre Midi ensoleillé. Mes collègues historiens de l'Université Paul Valéry m'ont fait l'amitié de m'accueillir dans leur équipe. Mademoiselle Anne Blanchard s'est montrée particulièrement chaleureuse et nous sommes tristes qu'elle nous ait quittés cet été. Votre appel aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, couronne ma réintégration dans le terroir ancestral. Soyez donc assurés de ma fidèle reconnaissance.

A ce titre, il me revient, selon une tradition séculaire, de m'insérer dans la chaîne et de prendre le relais, en prononçant l'éloge académique de votre regretté confrère Vincent Badie. Son nom fait surgir devant vous sa haute stature, sa parole aisée, son caractère déterminé. Il était profondément méridional, attaché à son pays, par ses racines en Capcir, par sa naissance à Béziers, par son implantation à Montpellier. Présent à son temps au long du siècle, de 1902 à 1989, le député Badie, le ministre Badie, le bâtonnier Badie, commandeur de la Légion d'Honneur, assumait de hautes responsabilités. Sans l'avoir rencontré, je connaissais de loin son action politique, comme tout historien de la Troisième République. Madame Vincent Badie et ses enfants, que je remercie de m'avoir reçu si aimablement, m'ont communiqué de vivants souvenirs et de précieux documents. Et nous disposons fort heureusement des entretiens qu'a recueillis en 1985 mon collègue et ami Jean Sagnes, de l'Université de Perpignan. L'ancien ministre y revit son parcours, devant un

chercheur informé, en un dialogue franc et ouvert. Sur les points décisifs, nous pouvons ainsi l'entendre s'expliquer lui-même (*"Vive la République". Entretiens avec Jean Sagnes, 1987*).

Vous avez bien voulu, Monsieur le Bâtonnier, nous donner l'hospitalité aujourd'hui. Nous sommes très touchés de votre présence personnelle et de l'empressement avec lequel l'Ordre a répondu à notre demande. Veuillez croire à notre extrême gratitude. La Maison des Avocats nous semblait le lieu privilégié pour évoquer la forte personnalité de Vincent Badie car il fut d'abord un grand avocat. "Très jeune, raconte-t-il, j'aimais parler, j'aimais discourir. Même au lycée, j'avais la réputation, auprès de mes camarades, de lâisser. Quand il y avait à prendre la parole dans une réunion, j'étais toujours désigné". Aussi "cela a été véritablement une vocation pour moi. "Vocare", l'appel, je n'ai pas résisté". En marge des cours, "je prenais plaisir à entendre les avocats, soit en correctionnelle, soit surtout aux assises". Le jeune homme n'hésite pas sur sa voie. Licencié en droit, il prête serment au barreau à l'échéance de ses 21 ans. Lauréat du Conseil de l'Ordre, il consacre le discours d'usage au procès intenté en 1857 à Charles Baudelaire sous l'inculpation d'outrage aux mœurs. C'est une évocation animée, brossée avec goût, soucieuse d'objectivité, qui conclut avec équité : le jugement des magistrats "ne se sépare pas de la mentalité et de l'esprit de leur époque. L'oeuvre d'un grand poète, au contraire, est de tous les temps".

Toute sa vie, Vincent Badie maintient le cap de son orientation originelle. Se présentant à votre compagnie en 1979, il fait sien un mot de Stendhal sur "le bonheur d'avoir pour métier ma passion". Cette profession, ajoute-t-il, "exige un dur labeur. Elle veut qu'à tout instant on soit disponible à soutenir ce qu'on croit être la juste cause, à mener sans répit le combat pour faire triompher la Justice". Il y faut, certes, des qualités d'esprit : connaissance du dossier, intuition de la stratégie, élégance du verbe. Maître Badie possède ces dons de l'intelligence et il les met en oeuvre avec efficacité quand il plaide au pénal. A ses débuts, dans la tapageuse affaire Bezombes, il évite la mort à son client, conspué pour un double meurtre par une foule en fureur. Plus tard, dans la spectaculaire affaire des bijoux de la Bégum, il défend un restaurateur marseillais, dit "Charles de la Dorade", à la réputation sulfureuse ; il fait valoir que l'accusation de recel n'est nullement prouvée et il arrache l'acquittement. Ses confrères du Barreau lui témoignent estime et amitié. A l'aube de sa carrière, une pochade rimée le peint avec humour :

"Tel un souffle puissant balayant les grands seigles

Ou l'éclat du fer pur arraché du fourreau,

Son verbe haut, montant au domaine des aigles,

Sonne comme une cloche ou luit comme un flambeau."

En 1962, il sera élu bâtonnier : de tous les honneurs qui lui seront conférés, celui-ci lui inspirera, comme à Raymond Poincaré avant lui, la fierté la plus radieuse. Après sa mort, l'Ordre des Avocats perpétuera sa mémoire par un prix d'éloquence, consacré à la défense des Droits de l'Homme.

*

* *

Dès le début, le jeune avocat s'engage aussi par conviction dans les débats de la Cité, en militant au parti radical-socialiste. En tant que citoyen, je ne partage pas toutes les options politiques que prit Vincent Badie. Mais c'est en tant qu'historien que je parle ici. Cette démarche implique une sympathie affective avec les acteurs de l'Histoire, empressée à saisir les valeurs qui inspirent leurs âmes. Chez un radical-socialiste de la Troisième République, trois passions se conjuguent : le progrès, la liberté, la patrie. En premier lieu, il est significatif que Vincent Badie ait consacré sa thèse aux réformes sociales du ministre Alexandre Millerand en 1900 : "ce qui séduit, proclame-t-il, c'est cette volonté tenace d'aboutir qui ne se satisfait que de réalisations". Ensuite, il combine l'attachement aux principes de 89 avec un sens jaloux de son indépendance personnelle. Enfin, le patriotisme représente pour lui une tradition de famille. Son père était officier de carrière, comme le deviendront ses frères, sa mère était alsacienne de souche, fille d'un ancien combattant de Sébastopol. Leur mariage fut célébré dans son village d'Eschentzwiler, en terre annexée. Ils s'étaient rencontrés à Belfort, dans cette place sauvegardée par l'énergie du colonel Denfert-Rochereau. On croit contempler un album du fameux dessinateur colmarien Hansi : des scènes en pantalons rouges, sur fond tricolore, aux accents de *La Marseillaise* !

Pour réussir en politique, il faut beaucoup de volonté et un peu de chance. Or, des circonstances imprévues favorisent l'audacieux. En 1931, plusieurs notables se refusent face au conseiller général de Montpellier-Ouest, un socialiste solidement implanté. Vincent Badie se dévoue et, par sa calme détermination, il arrache le succès. En 1936, le député sortant de Lodève, Germain-Martin, est un personnage d'envergure nationale, professeur d'économie, chroniqueur financier, membre de l'Institut. Mais, comme ministre des Finances du Cabinet Doumergue, il a été l'auteur de décrets-lois déflationnistes qui ont rogné les traitements des fonctionnaires et les pensions des Anciens Combattants. Ces puissants groupes de pression se déchaînent contre lui : mis en ballottage défavorable, il se retire, écoeuré, sans affronter le second tour. Pour sauver l'honneur, les maires de l'arrondissement se tournent vers Vincent Badie, qui relève le défi.

Ce fut, d'après le récit enflammé de *L'Indépendant* de Lodève, "ce qu'à l'instar de Bonaparte on pourrait appeler sa campagne d'Italie", avec floraison d'affiches malveillantes et débat houleux devant un auditoire surchauffé. Dans son rapport conservé aux Archives départementales, le préfet explique justement l'élimination du sortant par un sursaut d'humeur, mais il doute que son remplaçant "ait le temps de créer un courant favorable à sa candidature". Le 3 mai, il enregistre le coup de théâtre qui retourne la situation et il commente, séduit : le vainqueur, avec mille voix d'avance, "est un jeune avocat de grand talent, sympathique, courageux, qui croit en son étoile avec une certaine apparence de raison, car il avait été précédemment élu conseiller général du 3ème canton de Montpellier dans les mêmes conditions. Dans les cafés de la circonscription, on commentera longtemps cette percée irrésistible d'un outsider non attendu.

Peu après, une double vacance due à un décès lui permet de glisser sur le canton de Gignac et de prendre la mairie de Paulhan, bourg du type des circulades, à la tradition républicaine et à l'ambiance attachante. Dans la Chambre du Front populaire, il appartient à l'aile critique du groupe radical-socialiste : à ses yeux, "les

classes moyennes, commerçants, agriculteurs, retraités, pensionnés paraissaient comme ignorés". Mais, face aux empiétements de Hitler, il se place dans le camp de la fermeté.

Bientôt notre pays va vivre la plus affreuse tragédie. L'agression de l'Allemagne nazie contre la Pologne alliée replonge la France dans la guerre et, après huit mois de passivité, l'assaut de la Wehrmacht balaie en six semaines la défensive courageuse de l'armée française. L'invasion ennemie, dépassant Lyon, approche de la Méditerranée, un million et demi de combattants sont faits prisonniers, les civils ont fui en masse vers le Sud en un exode désordonné. Et comment compter raisonnablement sur un secours extérieur ? Les Etats-Unis et l'Union Soviétique affichent leur neutralité ; l'Angleterre, qui refuse de s'incliner, semble condamnée à court terme.

Depuis un demi-siècle, un débat passionné est ouvert sur les attitudes que prirent les uns et les autres au coeur d'un drame sans précédent. L'historien que je suis ne s'attribue pas le rôle d'un juge, moins encore celui d'un procureur. Et il ne saurait aujourd'hui, devant vous, retracer toutes les péripéties, ni analyser tous les témoignages. Un fait saillant suffit à mon propos présent : le nom de Vincent Badie est inscrit dans l'Histoire de France pour sa fermeté personnelle à Vichy le 10 juillet 1940.

Au fond du gouffre, les peuples désespérés font confiance aux vieillards chenus. Comme M. Thiers en 1871, comme l'Allemand Hindenburg après 1918, Philippe Pétain paraît alors s'imposer. Des maréchaux de la Grande Guerre, cet octogenaire alerte reste le seul encore actif ; il avait été le plus populaire, parce que le plus économe du sang de ses soldats. Je ne cacherai pas qu'adolescent, j'étais moi-même ébloui par ce prestige. Mais il ne s'agit pas seulement de confier le pouvoir au vainqueur de Verdun". La Troisième République est sommairement rendue responsable du désastre et Pierre Laval, nommé vice-président, entreprend de la faire disparaître. Aux députés et aux sénateurs, qu'il manoeuvre en maquignon roublard, il demande pour le gouvernement une délégation totale du pouvoir constituant.

Vincent Badie, mobilisé comme officier d'administration à Metz, a pu échapper à la captivité. Dans la lâcheté générale, il est le premier à se dresser. Il rédige un contre-projet limitatif, qui refuse "la disparition du régime républicain". Ayant rallié vingt-sept signatures à sa motion, il fait savoir au président de l'Assemblée nationale, Jules Jeanneney, qu'il veut intervenir. La séance plénière se tient au Grand Casino de la cité thermale. C'est une salle de spectacle, non un hémicycle parlementaire. L'éclairage est médiocre, des cris coordonnés perturbent l'audition. Dans ce tumulte confus, le président, homme d'âge, habitué à la courtoisie du Sénat, perçoit mal ce qui se passe. Le député de Lodève escalade résolument la rampe de la scène ; il est aussitôt agrippé par Fernand Bouisson, un ami de Laval. "Mon coeur battait très fort, racontera plus tard Vincent Badie, néanmoins maître de moi, je dis à Bouisson : "Je ne vous permets pas. Lâchez-moi ou je vais vous repousser". Le président a mis aux voix le projet constitutionnel sans me donner la parole. Les huissiers m'ont obligé à descendre". S'il y a 80 opposants (contre 569 approbations), Vincent Badie se place assurément à la tête de la liste. "Le brave Vincent Badie", dira le général de Gaulle, le visionnaire qui a rejeté d'emblée l'armistice, en 1963 (Alain Peyrefitte, *C'était de Gaulle*, II, 1997, p. 534). Au sens le plus fort du terme, qu'il avait jadis appliqué à son chef, tombé près de lui sur le front de Verdun.

Cette fière intransigeance provoque la suspicion des nouvelles autorités et après l'occupation de la zone Sud, une assignation à résidence. La famille a gardé une autorisation exceptionnelle pour aller plaider à Lodève le 19 juin 1943, d'une sécheresse tout administrative : "Maître Badie quittera Montpellier à 6 heures par car et sera de retour le même jour à 19 heures". L'avocat s'empresse à la défense des patriotes poursuivis et, de son bureau de la Grand'Rue, il tisse des relations avec la Résistance qui s'organise : avec le groupe radical de Marc Rucart et avec le Front National, animé localement par Marcel Weill. Son activité est remarquée par la police nazie. Vincent Badie est arrêté le 26 novembre 1943, interrogé avec brutalité et envoyé au dépôt de triage de Compiègne. En juin 1944, après un terrible voyage en wagons plombés, il découvre avec horreur le sinistre camp de concentration de Dachau.

De ce monde dément et démoniaque, il n'aimera guère parler par la suite, même dans l'intimité familiale. Le 15 mai 1945, sous sa photo en pyjama rayé, *le Midi Libre* recueillera sa description hallucinante : "Nous étions soumis à un traitement inhumain. En dépit des grands froids, de la pluie et de la neige, on nous obligeait à rester dehors la plus grande partie de la journée sans manteau, sans chaussures et sans coiffure. Nous couchions par deux sur des lits sans paille, couverts de vermine. Ce n'était pas un bain mais un véritable enfer". Dans des notes manuscrites, il sondera avec effroi la conscience des bourreaux : "Comment des êtres dont le cœur doit battre normalement, dont les yeux restent ouverts, maîtres en apparence de leurs réflexes, peuvent-ils se comporter à l'égard de victimes sans défense, comme la plus féroce, la plus sanguinaire des bêtes sauvages ?". Et quand il prononcera l'éloge académique de son ami Jean Baumel, un autre déporté, il expliquera la réserve des survivants par "l'intime conviction que l'épreuve des camps de la mort est incommunicable".

Il ajoutera cependant y avoir été "saisi par le dégoût mais plus encore par la volonté inébranlable de vivre", y avoir appris "le détachement des choses, tout comme la fraternité entre les hommes". Et sa sérénité dans l'épreuve ressort du portrait dressé par l'un de ses compagnons dans un chapitre intitulé à propos "Des gens bien élevés" : "Le méridional Vincent Badie, écrit Edmond Michelet, avait conservé derrière son masque d'empereur romain un flegme impayable. Il était arrivé les pieds gonflés d'œdèmes et semblait souffrir du dépaysement. Mais il restait d'une dignité surprenante. Je le revois affublé de son indescriptible accoutrement militaire italien". Comme les prêtres polonais de la baraque voisine avaient fait passer un rabiote de nourriture, "il eut ce mot que j'entends encore, prononcé d'une voix grave, solennelle, inimitable, un mot tombé d'une autre planète : "Je vous charge, mon cher camarade, de remercier ces amis de la part d'un membre du groupe parlementaire franco-polonais" (*Rue de la Liberté*). L'ampleur de la tragédie n'a pas étouffé chez lui le goût du verbe.

Sauvé à temps de la mort par la victoire des Alliés, il éprouve la surprise de voir arriver au camp son propre frère, capitaine de tabors marocains. Rapatrié dans un état d'épuisement extrême, il est accueilli officiellement par le commissaire de la République. Dès 1945, il retrouve son siège de député : si son étiquette radicale-socialiste n'est plus à la mode, ses titres de guerre sont éclatants. Au sein d'un groupe fort composite, il se situe en marge : "Vincent Badie, se souvient Edgar Faure, à la fois ancien-ancien, nouveau-ancien et nouveau-nouveau, demeurerait inclassable" (*Mémoires*, I, p. 189). Ce témoin relate aussi comment Badie postule, en cavalier

seul, une présidence de commission mais, dans un jeu feutré, les caciques des partis l'obligent à s'effacer temporairement devant un concurrent plus jeune : celui-ci, il est vrai, mieux introduit, se nomme François Mitterrand. Le député radical de l'Hérault, constamment réélu, intervient fréquemment et en toute indépendance. Il dénonce "Monsieur Jo", le trafiquant Joanovici reconverti en résistant, et il dévoile le scandale financier des piastres indochinoises. Son patriotisme sans concession le conduit à combattre le projet d'armée européenne, puis à proclamer sa volonté de voir maintenir le drapeau tricolore en Algérie, française depuis 1830.

Une personnalité de cette stature a sa place au gouvernement. Dès 1948, le bruit court qu'il va devenir Garde des Sceaux ; d'autres parient sur Edgar Faure. "Les amis qui nous entouraient, rapporte ce dernier, jouaient aux devinettes sur nos deux noms" : en fait, un troisième homme est choisi. Par la suite, les présidents investis hésitent à appeler cet homme de caractère. Edgar Faure enfin, en octobre 1955, lui donne "la consécration ministérielle à laquelle il avait droit de longue date". Dans une situation délicate, écrira le président, "il fut un ministre impeccable et un collaborateur d'une loyauté exemplaire" (*Mémoires*, II, p. 580). Il reste solidaire de son chef dans la crise ouverte par la dissolution de l'Assemblée. Cette initiative si contestée alors inaugure pour nous, avec le recul du temps, un rééquilibrage opportun entre l'exécutif et le législatif. Par la suite, Antoine Pinay lui confie l'Intérieur, dans un cabinet mort-né, puis Pierre Pflimlin à nouveau les Anciens Combattants dans l'ultime Cabinet de la Quatrième République.

Il va y vivre une autre page d'Histoire, à l'intensité angoissante. L'armée française en Algérie cesse d'obéir à l'autorité centrale et le général de Gaulle se déclare "prêt à assumer les pouvoirs de la République". Le gouvernement se partage. Le ministre des Anciens Combattants se rebiffe : "Nous sommes en présence d'un vrai complot contre la République" ; "ne légalisons pas le coup d'Etat" (Raymond Tournoux, *Secrets d'Etat*, 1960, p. 360). Le président du Conseil, craignant la guerre civile, juge qu'il doit s'effacer devant l'homme du 18 juin. Vincent Badie lui écrit alors : "Je suis fier d'avoir pu apporter ma collaboration à un gouvernement qui a su maintenir la dignité de nos institutions et permettre à la République de demeurer maîtresse de son destin". Et on ne saurait s'étonner que l'ancien leader des 80 au 10 juillet 1940 se compte parmi les 161 députés qui, le 2 juin 1958, refusent une autre délégation du pouvoir constituant, moins absolue, certes, au gouvernement de Gaulle.

Cependant, les citoyens de Lodève ne suivent plus leur député, quand il s'oppose à la nouvelle Constitution et, après vingt-deux ans de fidélité, ils le rejettent aux élections législatives. Désavoué, le représentant du peuple s'écarte dans l'honneur, en homme toujours libre. C'est pour lui désormais le temps de la famille, le temps du métier, le temps de l'amitié. Les électeurs lui maintiennent toutefois son mandat départemental et son mandat municipal, qu'il se plaît à exercer avec conscience. Quand le chef de l'Etat, sillonnant avec méthode la France profonde, passe par Paulhan, le maire du bourg le salue sur le cours national avec tout le respect requis. Et il entretient des relations courtoises avec un sous-préfet à l'oeil vif, plein d'avenir, qui deviendra votre Secrétaire perpétuel (*Paulhan se souvient*).

Un peu plus tard, Vincent Badie, pressenti par son vieux partenaire Edgar Faure, accepte l'investiture de la Cinquième République pour une candidature à Cannes, qui ne réussira pas. Aux commentaires narquois du journal *Le Monde* il répond, avec sa franchise sans détours : "Mon opposition au général de Gaulle était fondée sur la crainte que pouvait avoir un sincère républicain... Or, il faut en

convenir, contrairement à ces prévisions, le général de Gaulle, depuis son accession à la magistrature suprême, n'a fait que confirmer son attachement aux libertés républicaines... Au surplus, quel est "le patriote jacobin" qui peut en tout objectivité désavouer la politique d'indépendance prônée par le général de Gaulle ?". Il justifie ainsi l'infléchissement de son attitude : "Ralliement, oui ; reniement, non" (29 décembre 1966).

*
* *

C'est le bonheur de l'historien, sa joie la plus pure, de devenir le familier des personnalités disparues, de vibrer à leurs combats, de scruter la foi qui les a animées. Je n'ai jamais partagé le dédain du genre biographique qu'ont formulé des auteurs mus par un esprit de système. Il faut bien sûr analyser les forces collectives qui entraînent une société, mais ces courants s'incarnent dans des hommes de chair, avec leurs idées, avec leur tempérament, avec leurs humeurs.

Dans mon parcours de chercheur, j'ai eu le privilège d'approcher ainsi les fondateurs de la Troisième République, en franchissant le temps écoulé. Leur programme se condense en une référence symbolique, "la République française". Gambetta la définit à Annecy en 1872 comme "cette unité, cette physionomie particulière et spéciale qui se détache en pleine lumière, qui plane au-dessus de tous et qui est la cause de tous ; qui exprime les sentiments et les idées de tous, et qui cependant n'usurpe sur personne", comme "un peuple tout entier se résumant dans une personne morale d'une grandeur incomparable". Jules Ferry lui fait écho à Vic-de-Bigorre en 1891 : "Le parti républicain a voulu trois choses (...) refaire l'armée, (...) refaire le gouvernement sur les bases du suffrage universel, c'est-à-dire la République, (...) refaire l'âme nationale par l'école nationale". Car, affirme-t-il, "la République était quelque chose de plus à nos yeux que la substitution d'un roi de sept ans à un roi viager".

De ces prophètes de la démocratie, Vincent Badie s'est voulu le disciple fidèle tout au long de cette existence si pleine, que j'ai pu seulement survoler. Avec une ferme constance et jusqu'à l'héroïsme qui ne fuit pas le danger. Face aux péripéties du jeu parlementaire, face aux tempêtes des guerres mondiales, face aux incertitudes de la décolonisation, il n'a cessé de se guider sur les valeurs de la tradition républicaine : le progrès, la liberté, la patrie. Et c'est à lui-même que je dois laisser le dernier mot de mon propos, ce cri fameux des 80 au Casino de Vichy, proclamé dans l'adversité et repris pour titre de ses mémoires : "Vive la République !".

RÉPONSE DE M. LE PROFESSEUR GÉRARD CHOLVY

Qu'est-ce qu'un "barral" ? Un tonnelet portatif de deux ou trois litres au plus, dont on se servait pour emporter le vin aux champs. Il était fermé par un "douzil", une petite cheville en bois, et on y buvait "à la régalade". On sait aussi qu'un barralier, en notre Midi, c'est un tonnelier, notre rue montpelliéraine de la Barralerie en conserve le lointain souvenir. C'est dire, monsieur, que vos ascendants paternels sont languedociens. Votre arrière grand-père Barral était maréchal-ferrant à Coursan, dans l'Aude, non loin de Vinassan d'où était originaire notre ancien confrère, le doyen Pierre Jourda, de la Faculté des Lettres de Montpellier. Votre grand-père, alors que sévissait le phylloxera dans nos vignes, s'est engagé en 1884 dans l'armée pour finir sa carrière comme officier d'administration.

Durant toute votre enfance, comme des milliers de vos contemporains vous avez contemplé chez vous, la photographie d'un jeune soldat. Celui-ci est en uniforme bleu horizon, il a été tué au front en avril 1915 à 21 ans, c'est le frère de votre mère, Lucien Boulard. Occupant des loisirs studieux vous n'avez pas manqué à un "devoir de mémoire familiale" achevé pour la Noël 1996, celui de retracer la brève existence de Lucien Boulard, un caporal de la classe 14.

Les Boulard, ce sont vos ascendants maternels. Vous avez bien connu votre grand-père Henri puisqu'il a vécu chez vos parents la fin de sa vie. Après de solides études primaires, Henri Boulard entre au travail à 13 ans. Devenu expert-comptable, il est employé au Comptoir Lyon-Allemand. Il a épousé la fille d'un quincailleur, Émilie Cardou. Ils auront cinq enfants dont une fille, Alice, votre mère, née en 1901. Je viens d'évoquer l'aîné, Lucien, né en 1894 et baptisé à Saint-Germain-des-Prés. Dix ans plus tard, la famille a quitté le VI^e arrondissement pour prendre logement dans le quartier de La Bastille, IV^e arrondissement. La raison mérite bien qu'on s'y attarde. Votre grand-père veut confier l'éducation de ses garçons aux frères des Écoles chrétiennes et il tient aussi à ce que le déjeuner soit pris en famille. Les frères ? Votre grand-père les a connus seulement à l'âge de 18 ans lorsqu'il a été admis au Cercle des Francs-Bourgeois.

"J'y trouvais, dira-t-il, une formation morale et religieuse qui préserva ma jeunesse", ce que complète une présence active dans une conférence de Saint-Vincent-de-Paul. L'école des Francs-Bourgeois est établie rue Saint-Antoine, dans l'ancien Hôtel de Mayenne. Les frères y donnent outre l'enseignement primaire, un primaire supérieur sans latin. Ils sont soucieux de donner à leurs élèves, futurs commis et employés, la maîtrise de la rédaction et celle du calcul. Ils ne négligent pas le dessin. Leur public est constitué par la frange supérieure des milieux populaires et la petite bourgeoisie. Le cher frère Amédée a porté la robe noire sans ceinture aux manches flottantes et le rabat blanc, sinon le tricorn, avant de devenir M. Paul Martin au lendemain de la sécularisation forcée de 1904.

Les frères, soucieux de donner une meilleure persévérance religieuse à leurs élèves, ont ouvert, à partir du milieu du XIX^e siècle des œuvres de jeunesse, nommées souvent amicales. On y entre à 13 ans. En 1911, les 61 œuvres parisiennes accueillent 6 000 jeunes gens de 13 ans et plus. Sait-on que le frère Exupérien – Adrien Mas né au Poujol-sur-Orb (Hérault) en 1829 et qui a enseigné au Pensionnat de l'Immaculée Conception à Béziers – devenu Assistant du Supérieur Général pour

la Région parisienne, à laquelle est joint la Lozère et la Haute-Loire, viviers du recrutement de l'Institut, a voulu former une élite chrétienne au sein des amicales ? "Il se trouve ici des jeunes gens que transformerait en apôtres une éducation plus forte... Il faut les découvrir et les grouper... pour améliorer nos œuvres" (1881). Ainsi est née l'association Saint-Labre, élite spirituelle au sein de laquelle se recrute à partir de 1887, à l'initiative de Frère Hiéron, les premiers membres du Syndicat des employés du commerce et de l'industrie, l'embryon de la future CFTC (1919). En 1911 les Saints-Labre sont plus d'un millier (1 098). Au temps de la jeunesse des frères Boulard, à l'Amicale Saint-Ambroise, tout proche dans le XI^e arrondissement, puis aux Saints-Labre, se forme Georges Guérin, lui aussi au travail très jeune et le futur fondateur de la JOC française. Vos oncles ont-ils été membres du Cercle des Francs-Bourgeois ? C'est une certitude pour l'aîné Lucien qui y fait même sa préparation militaire. A-t-il été des Saints-Labre ce jeune homme "chrétien et catholique par éducation, par sympathie et surtout parce que c'est vrai" qui s'interroge lors de ses 20 ans, rendant grâces des dons reçus ? Gabriel, son cadet fut-il aussi du Cercle, et Fernand ?

En août 1914, les frères Boulard sont à Vallorcine dans les Alpes à la colonie de La Jeune Garde, patronage de Courbevoie, dont le directeur l'abbé Petit, est cousin de leur père. Lucien, classe 14, est mobilisé et envoyé, pour un temps, à Dreux où le rejoint Gabriel, classe 16, mais engagé volontaire. Il choisit ainsi son régiment et rejoint son frère. Ici se place une anecdote qui en dit long. Un dimanche sur deux, les parents rendent visite à leurs deux fils. Pour cela, ils prennent le train de 7 heures à la Gare des Invalides. Il les conduit à Dreux en 4 heures. Mais, ils se sont levés fort tôt car "Il fallait en effet assister à la messe de 5 heures 30 dans la chapelle des lazaristes rue de Sèvres", une église naturellement chère à tous les vincentiens puisqu'on y vénère les reliques de M. Vincent. Lucien sera tué en avril 1915 et ses restes sont à Douaumont dans la tombe 1408.

Vos oncles ? Les chanoines Boulard. En effet, ils ont été deux à devenir prêtres. Gabriel, l'aîné, mort en 1966 curé de Saint-François-de-Sales dans le XVII^e. Et Fernand, le second mort le 17 novembre 1977. Il aurait eu cent ans cette année et vous n'ignorez pas quels liens personnels m'attachent, aussi, à celui qui, sans le savoir, décida de l'orientation de ma recherche en histoire. C'est en 1954, que je découvris "la carte Boulard" et, à travers elle, ce désir de remonter le temps afin de percer le mystère de ces deux France dont l'existence et la stabilité frappaient encore au milieu des années 1960 lorsque l'analyse des suffrages qui s'étaient portés sur François Mitterrand au second tour des élections présidentielles de 1965 fut comparée, en négatif, à la carte de pratique religieuse de la France, mais aussi en positif à la carte des suffrages démocrates-socialistes aux élections législatives de 1849. De la vingtaine de lettres, dont quelques-unes fort longues, que j'ai conservées de ma correspondance avec... le 50 rue de Vaugirard, voici deux citations du chanoine Boulard : la première du 13 décembre 1955 "Je pense comme vous qu'une enquête sociologique historique peut être du plus haut intérêt" et du... 19 septembre 1977 "J'espère être en forme, dans un mois, quand s'ouvrira le colloque Religion populaire". Le 18 novembre Philippe Lacoutre, le dévoué secrétaire de votre oncle, m'informait du décès, "Il m'avait demandé de vous aviser de cette rechute. En fait, il a tout juste eu le temps de se faire transporter à son cher presbytère de la rue de Vaugirard...".

Fernand Boulard, lui aussi très bon élève des frères des Francs-Bourgeois, dut apprendre le latin pour entrer au séminaire d'Issy. Le curé d'Ablis puis de Saint-Sulpice de Favières, allait découvrir le monde rural et contribuer à la promotion de ses élites paysannes comme aumônier national de la JAC. En 1941, il publiait *L'art d'être curé de campagne* qui précède *Les Problèmes missionnaires de la France rurale* (1945) et la carte, une œuvre de longue haleine, née de la rencontre avec le doyen Gabriel Le Bras. En 1950, paraît *Essor ou déclin du clergé français*, aux Éditions du Cerf, qui contient une remarquable enquête statistique remontant à la mise en place de l'Église concordataire. En 1955, voici les *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*. Vous connaissiez fort bien ces recherches et, dès lors, on peut se demander pourquoi n'est-ce pas vous, qui aurait pu entreprendre de donner un prolongement historique à ces enquêtes ? Parmi les arguments que vous présentez aujourd'hui j'ai retenu "peut-être dans l'inconscient une timidité due au prestige de mon oncle Fernand, expert affectueux mais exigeant pour tous".

En 1968, Fernand Boulard, publie avec Jean Rémy un essai extrêmement suggestif et qui suscita des débats, *Pratique religieuse urbaine et régions culturelles*.

Vous faites partie, Monsieur, de ces privilégiés qui héritent d'une mémoire familiale, et qui sont soucieux de la transmettre en l'élargissant par des recherches personnelles. Il ne s'agit pas d'en tirer orgueil, au demeurant de nos jours avoir un ancêtre maréchal-ferrant n'est-il pas mieux porté que d'en découvrir un, Conseiller à la Cour des Aydes ? Comme l'immense majorité de nos concitoyens vous auriez bien du mal à remonter aux croisades, voire même, peut-être, en deça de 1650 ? Nous retrouvons une chronologie plus courte, et nous en venons enfin, Monsieur, à vous-même qui êtes né, à Paris, dans le XIV^e arrondissement, le 16 octobre 1926. Attaché à l'enseignement public, tout en étant croyant et pratiquant, votre père, dès votre installation à Sceaux, en 1935, vous inscrit au Lycée Lakanal. De 10 à 16 ans vous êtes marqué par le scoutisme, alors en plein essor. Vous entrez à la JEC en classes terminales à Louis-le-Grand. Vous êtes bachelier en 1943. Comme d'autres adolescents de l'époque, c'est en suivant les opérations militaires au jour le jour que l'histoire commence à vous passionner. De vos études secondaires retenons que, "souvent le deuxième de la classe", vous étiez "un élève heureux". Vous voilà ensuite à la Sorbonne et très actif à son aumônerie, le Centre Richelieu. C'est là que vous rencontrez Marie-Suzanne Otten-Walter issue d'une famille de Mulhouse, de celles que dans le pays rhénan on appelle "les noirs", c'est-à-dire des catholiques très fidèles. Famille de la classe moyenne, patriote et très éprouvée par l'annexion de fait de 1940-1944. C'est là que vous décidez d'unir vos destinées. Votre consentement est reçu en mai 1950 par l'abbé Maxime Charles. Le Centre Richelieu, dont le lancement vous doit beaucoup, est né en juin 1945 lors du "Concile" de Larchant, tenu près de Fontainebleau. Il réunissait "Les dirigeants du Groupe catholique des Lettres, de la JEC, de la JECF, des Scouts de France, des Guides de France et des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, avec M. l'abbé Charles comme moderator Sorbonae" tous "désireux d'atteindre une efficacité plus grande dans leur action apostolique". C'est la communauté chrétienne [entendez catholiques] des étudiants de la Sorbonne". Ici je vous cite, "la passion" que vous portiez "à vos études se doublait d'un engagement intensif dans des activités d'évangélisation". Vos souvenirs éclairent un moment de la vie étudiante parisienne, entre 1945 et 47. Au lendemain de la Libération, l'attrait du communisme est fort au Quartier Latin, et

notamment à l'École normale supérieure, comme Alain Besançon, Maurice Agulhon puis Emmanuel Le Roy-Ladurie le rapportent. Toutefois, "une majorité de jeunes était "sur la réserve, peu politisés". Un jour de décembre 1947, au moment des dures grèves ouvrières, "une inconnue surgissant dans l'amphi d'Agreg, nous exhorta à cesser le travail par solidarité. Cette Sévrienne, autre diplomite d'Ernest Labrousse [comme vous-même] animait la cellule Saint-Just. Elle sera célèbre plus tard sous le nom d'Annie Kriegel. Quand [le professeur] Aymard entra, nous nous levâmes tous avec résolution pour lui couper la parole. Dans ses mémoires (*Ce que j'ai cru comprendre*) elle oubliera cet épisode pour raconter le succès obtenu chez les philosophes". La foi chrétienne constituait "un môle de résistance" mais il "n'était pas toujours insubmersible, à l'âge des remises en question, face à un mouvement qui se proclamait dans le sens de l'histoire". Vous voyez se détacher un ancien, Jean Chesneaux, puis une cadette, Michelle Roux, devenue Michelle Perrot. Vous êtes alors militant jéciste, vous y rencontrez des camarades qui ont nom Philippe Vigier "d'une maturité sereine et souriante", Yves-Marie Hilaire "plus impétueux", Michel Coloni qui deviendra évêque de Dijon et Jean-Marie Lustiger qui, des lettres classiques, glissa vers la philosophie "mieux accordée à son intelligence si vive et si puissante. Un jour il interrompit Maurice-René Simonnet, secrétaire général de l'ACJF par cette brève objection faite à l'optimisme triomphant de l'orateur "Et le péché originel ?" Vous avez mis du temps, dites-vous à saisir la pertinence de ce raisonnement. Est-ce dû à votre "naïveté juvénile" ou à un "air du temps" que respirent jeunes chrétiens comme jeunes communistes ? Je m'interroge ? Votre aumônier était le jésuite Jean Daniélou "homme de dialogue" et de haute culture : vos camarades et vous l'admirent lors de sa soutenance de thèse sur Grégoire de Nysse. Au secrétariat-général de la JEC s'imposait l'ascendant de René Rémond, alors âgé de 26 ans et "caïman" à la rue d'Ulm : "sa distinction innée effaçait les distances" et vous recevez de lui "des orientations décisives". La JEC prône alors "l'action institutionnelle" dont Jean-Marie Lustiger se fait le champion : au Congrès national de l'UNEF, à Grenoble, en 1946, il fut l'un des auteurs de la définition de l'étudiant "comme jeune travailleur intellectuel". Entre la JEC et les groupes catholiques qui sont des "paroisses étudiantes", les relations ne sont pas toujours faciles. Le juriste, d'origine libanaise, qui préside le groupe catholique des Lettres, Michel Habib arbore un brassard FFI en octobre 1944 : Habid-Deloncle va militer ensuite au RPF puis à l'UNR.

On sait qu'il existe une chapelle à la Sorbonne mais celle-ci n'était ouverte qu'une fois l'an pour la messe de rentrée ; qui vous paraît "une cérémonie froide" à la différence du pèlerinage des étudiants à Chartres pour la Pentecôte. Au printemps 1946, arrive un nouvel aumônier Maxime Charles "un vrai chef, autoritaire et réalisateur" le premier de ceux sous qui vous avez "eu l'honneur de servir", avant le général Chassin, le proviseur Schiltz et, à Nancy, le doyen Jean Schneider. L'abbé Charles ce "maître spirituel" vous entraîne, il célèbre la messe avec ferveur et fait preuve d'une grande rigueur doctrinale, "elle détonait dans l'optimisme temporel qui régnait en ces lendemains de Libération". Les meilleurs chrétiens étaient-ils ceux qui ne le sont pas, en cette époque de découverte "des chrétiens qui s'ignorent" ? L'abbé Charles ironise car il ne le pense pas. Le Centre Richelieu s'installe Place de la Sorbonne, au n° 2 puis au 8. Vous faites partie de son Conseil permanent et vous êtes l'auteur de l'article 11 du règlement intérieur, surnommé "le théorème de Barral" : "Le premier devoir du responsable est de former son successeur", ce qui

est la sagesse même et plus encore dans les organisations étudiantes. Le souci de donner une forte culture chrétienne est dominant. Pour ce qui est de l'action institutionnelle, je note que vous faites partie des premiers "élus Capitant", les délégués étudiants. Toutefois, au nom du "devoir d'état", vous n'hésitez pas à exprimer parfois votre désaccord quand les activités apostoliques risquent d'empiéter à l'excès sur les obligations universitaires. Mais, comme l'exemple en a été maintes fois donné par des étudiants militants, vous parvenez à faire de bonnes études dans le même temps. À la Sorbonne, vous admirez Pierre Renouvin, "un seigneur", Charles Perrin, "un homme droit et grognon", et le guide chaleureux de votre diplôme puis de votre thèse, Ernest Labrousse. Vous êtes agrégé d'histoire à 22 ans, mais l'année précédente, vous avez obtenu la licence en droit en "étudiant les polycopiés pendant l'été" car vous avez suivi peu de cours. Heureux temps, où, sans invoquer la pluridisciplinarité, une élite de juristes et d'historiens fréquentant les cours des deux facultés, parvenaient ainsi à décrocher les deux licences, et tiraient profit de cette ouverture complémentaire.

Après votre service militaire, (1948-1949) au cours duquel vous devenez officier d'administration dans l'armée de l'Air, vous êtes nommé au lycée Champollion à Grenoble, où vous exercez durant sept années. Vous les mettez à profit pour rassembler les matériaux de votre thèse. Elle va donner une orientation déterminante à vos recherches. En effet, vous ne vous spécialisez pas comme le feront la plupart des professeurs de la génération laquelle j'appartiens, elle est celle de la multiplication des postes au sein de la même discipline dans la même université et donc de la spécialisation en histoire politique, histoire économique, histoire sociale, histoire religieuse... Vous appartenez bien à cette génération intermédiaire qui peut se consacrer à la seule période contemporaine alors qu'en province, en particulier, le même professeur enseignait auparavant la moderne et la contemporaine. Vous cherchez plutôt à faire une synthèse d'histoire totale : structures sociales, courants culturels, institutions politiques. Mais cette histoire totale, vous prenez le risque de la faire d'un point de vue local. C'est *Le département de l'Isère sous la Troisième République, histoire sociale et politique*. Sous ce titre la thèse soutenue en 1959 en Sorbonne, est publiée en 1962 par la Fondation nationale des Sciences politiques (le 115e Cahier). Vous aviez découvert le Dauphiné "avec humilité comme il convient quand on aborde une terre étrangère". Vous avez cherché à comprendre ce département mi-alpin mi-rhodanien, avec ses différentes "régions naturelles" dont l'assiette est préférée à la circonscription administrative du canton : retrouve-t-on là l'influence de votre oncle le chanoine, attentif à mettre en valeur les "zones humaines" ? Les hommes de ce département ne se remplacent plus depuis 1886, date à partir de laquelle se succèdent des excédents de décès. Si la population ne diminue pas néanmoins, cela est dû aux migrants – italiens principalement, sans oublier toutefois les Arméniens – dont l'afflux est particulièrement considérable (+ 62 000) entre 1921 et 1931. C'est que le progrès économique est nettement supérieur à la moyenne nationale avec le démarrage des industries filles de la houille blanche. La population de la ville de Grenoble a plus que triplé entre 1851 et 1936, passant de 31 000 à 96 000 habitants, 52 % des actifs étant alors employés dans l'industrie. L'essor a commencé sous le Second Empire mais s'est poursuivi après 1880. Ce que révèle bien l'urbanisme de la ville. Vous accordez du réalisme, de la ténacité et un grand esprit d'association, aux gens du Dauphiné. Lorsqu'ils sont religieux, leur foi est orientée vers l'action plus que vers la contemplation et, certes, l'exemple

d'Émile Romanet, l'inventeur des allocations familiales et le fidèle paroissien de Saint-Bruno est là pour le montrer. Mais, au fait, où se recrutent les chartreux ? Sont-ils tous étrangers à l'Isère ? Votre étude du monde rural, très fouillé, anticipe sur les travaux que vous mènerez ensuite. Le faire-valoir direct domine très largement. Ici, l'influence des châteaux (les de Virieu et les Monteynard sont de très ancienne noblesse) est politiquement et socialement réduite.

Les colporteurs de l'Oisans, nombreux encore à partir en automne à la fin du XIXe siècle, ont émigré définitivement. Sa tendance agrarienne n'empêche pas l'Union du Sud-Est d'être solidement implantée dans ce département, pourtant nettement orienté à gauche. Dans la recension qu'il vous consacre au Monde, André Latreille, évoque un "exact conformisme républicain", terrain de choix du radicalisme avant 1914, puis du socialisme gouvernemental de 1928 à 1940. Les "petits" propriétaires et "petits" négociants sont les maîtres du terrain électoral. Vous consacrez en effet aux structures et aux débats politiques deux importantes parties. Mais auparavant, vous traitez des "Forces de l'esprit". Bien que détaché de longtemps des pratiques régulières de la religion – à Décines, en 1827 "il est très peu de fidèles qui aient fait leurs pâques" – le diocèse de Grenoble dispose d'un nombreux clergé. Les Héraultais qui y furent évêques, on en comptera trois entre 1850 et 1914 (Ginoulhiac, Paulinier, Henry) étaient-ils trop distingués pour y finir leurs jours ? Quoiqu'il en soit, le Montpelliérain Jacques-Achille Ginoulhiac devint archevêque de Lyon en 1870 et le Piscenois Justin Paulinier archevêque de Besançon en 1876. Si la pratique des hommes est largement minoritaire, l'existence de minorités actives est décelable, ceci expliquant sans doute cela. Pierre Olivaint, futur jésuite fonde, à Grenoble, la première conférence de Saint-Vincent-de-Paul. Un des tous premiers compagnons d'Ozanam Lamache, est professeur de Droit et confrère à Grenoble. L'abbé Guerry ancien avocat devenu vicaire-général est un théoricien de l'Action catholique. Le diocèse compte 2 000 dames catéchistes dès 1920 et il existe en 1937, à Grenoble, une Gerbe au service de la jeunesse protestante de la ville, ce qui fait naturellement penser à la première Gerbe, celle de Montpellier, qui date de 1906. Malgré le rapport du préfet qui leur était favorable, les Chartreux sont expulsés le 29 avril 1903 épisode au retentissement national du conflit entre l'Église et l'État. Vous nous montrez qu'expulsés cette fois d'Italie, où ils avaient trouvé refuge, le 23 mars 1940, ils demandent à rentrer à la Grande Chartreuse ce à quoi le ministre de l'Intérieur Mandel consent. Ils seraient rentrés le 22 mai. Ainsi, vous avez fait la part du substrat sans cependant masquer le rôle des hommes : sous les tendances de fond, l'action des hommes qui les incarnent. "Certes – concluez-vous – la science moderne montre justement le poids des pressions sociales et, souvent, pensons-nous, l'individu est porté par le flux des forces collectives. Il advient cependant qu'il s'y oppose avec succès... La concurrence des virtualités possibles exclut tout déterminisme absolu et, à côté des lois sociologiques générales, il y a aussi une certaine vérité dans le mythe médiéval du chevalier maîtrisant le dragon, vainqueur de la contrainte brutale par la foi en sa mission". Un regret s'exprime-t-il ici d'avoir un peu trop sacrifié à des "dénombrements", et donc au quantitatif comme le laisse entendre André Latreille qui vous trouve "un peu sec dans [votre] objectivité" ? "M. Barral a voulu décrire, analyser faire comprendre et il s'est rigoureusement abstenu de faire étalage de ses sympathies et de ses répulsions. Son travail y gagne en objectivité ce qu'il perd en couleurs" (R.B. Témoignage Chrétien, 3 août 1962). Votre thèse secondaire sur *Les Périer dans l'Isère au XIXe siècle, d'après leur correspondance*

familiale, publiée aux PUF en 1964, accorde aux hommes la place que votre œuvre principale avait réduite. On retrouve là chez vous ce souci d'équilibre qui est l'un des traits de votre personnalité : "n'étant ni révolutionnaire ni contre-révolutionnaire – m'avez-vous confié – j'ai toujours essayé de faire face aux circonstances, telles qu'elles étaient en fait". Seriez-vous donc un "juste-milieu" ? À tout le moins, un libéral de tempérament, sachant prendre ses distances par rapport aux angles aigus que présente l'événement à chaud. C'est une qualité louée chez l'historien, moins appréciée, quoiqu'aussi souhaitée, chez le journaliste.

"Faut-il départementaliser l'histoire de France ?" s'interrogeait Jacques Rougerie dans les *Annales ESC*, en 1966, à propos du surgissement des thèses prenant pour cadre la circonscription née de la Révolution française avec le souci d'y sacrifier à l'histoire totale ? Que relever ainsi du Loir-et-Cher de Georges Dupeux, sinon "l'insignifiance... En matière politique il ne s'y passe rien... tout cela n'a pas grande saveur". Et votre Isère ne "fournit aucune figure de proue à la IIIe République". Pourtant, le recenseur lui trouve "une saveur originale" qu'il s'agisse de l'économie ou de la politique dont il a retenu "le discours de Grenoble de Gambetta et le scandale de la Grande-Chartreuse". Il vous félicite, "le fait vaut d'être remarqué" d'avoir conduit l'étude jusqu'en 1939, en partie grâce à l'enquête orale. Pour avoir l'équivalent en histoire religieuse il faudra attendre 1983 avec la soutenance de Nadine-Josette Chaline sur le diocèse de Rouen. "Après tout il faut bien aller voir sur le tas, dans le vif, pourvu qu'ils ne soient pas trop minces, les ressorts locaux qui ont fait une substantielle part de la troisième République". Au demeurant, c'est Ernest Labrousse qui avait choisi le sujet de votre thèse "Il distribuait les départements sur une carte du calendrier des Postes, comme Napoléon les royaumes". À Dupeux le Loir-et-Cher, à Agulhon le Var, à Barral l'Isère.

En 1960, vous êtes élu à la Faculté des Lettres de Nancy. C'est au terme d'une compétition serrée avec Albert Soboul et Jacques Néré. Le doyen Renouvin avait dit, paraît-il, "Soboul ou Barral". Vous allez occuper la chaire d'histoire contemporaine durant près de 30 années (1960-1989). Étant "sûrement résident", vous l'emportez. Vous donnez la priorité à votre tâche d'enseignant ce qui vous semble un devoir évident pour répondre à l'attente des jeunes qui vous sont confiés, que ceux-ci soient lycéens ou étudiants. On ne dira jamais assez combien l'expérience de l'enseignement secondaire est précieuse, quand elle est possible, pour les futurs professeurs des universités. Au terme d'une longue carrière achevée à Montpellier où nous sommes honorés de vous accueillir en mutation (1989-1995) vous auriez beaucoup à dire sur l'organisation des études et "avant tout, pensez-vous, sur le refus de voir en face le problème de la sélection nécessaire". Vous avez, du moins, généralement constaté que vos collègues proches, "au moins les historiens, travaillaient dans le même sens". Ceci a impliqué beaucoup de cours à préparer sur tous les sujets, depuis 1789, et à tous les niveaux. Vous êtes de ceux qui ne dédaignent pas les cours de première année auxquels, il est vrai, plusieurs d'entre nous retrouvent le charme qu'ils éprouvaient, au lycée, devant les sixièmes. Vous avez donné beaucoup de soins à la préparation des concours du CAPES et de l'Agrégation et ceci jusqu'à l'extrême fin de votre carrière, bien de nos étudiants de Montpellier peuvent vous en donner témoignage. Cela vous semble la première aide à fournir aux étudiants qui se destinent à l'enseignement. Mais la contrepartie, aggravée au temps où le professeur de contemporaine était le seul dans la période au sein d'une faculté, c'est la nécessité, bien ingrate d'aborder les questions du programme quelles qu'elles soient. Ainsi

avez-vous traité vingt-cinq questions sur tout l'horizon. En revanche vous dirigez peu de thèses (deux d'État, de André Gueslin, *Histoire des Crédits agricoles* (1983) et François Roth, *La Lorraine annexée* (1973), douze de 3^e cycle). Cette direction ne vous paraît souhaitable que pour les meilleurs chercheurs, déjà agrégés. Et ceux-là préféreraient naguère, le plus souvent, aller à Paris. Sans doute y a-t-il aujourd'hui une inflation de la demande au niveau du DEA et du doctorat, à laquelle il est parfois difficile de résister, tant la tentation est grande d'apprécier les professeurs au nombre de DEA soutenus et de thèses dirigées, effet fâcheux de l'assimilation des lettres aux sciences. La suppression du doctorat d'État a suscité bien de légitimes regrets parmi les historiens. Mais, ici, à l'influence des sciences, s'ajoute la volonté d'harmoniser les études supérieures dans le cadre européen. Alors, à quand la suppression de l'agrégation de l'enseignement secondaire ?

Dans l'Université d'avant 1968 comme après – au fait que s'est-il passé à Nancy en 1968 ? – vous prenez votre part des tâches de gestion. Vous êtes directeur d'UER durant deux mandats, de 1969 à 1974 ; membre du Conseil scientifique, du Conseil des bibliothèques. On ne vous en demande pas davantage, ce dont vous vous êtes réjoui, n'ayant guère, dites-vous, le goût du pouvoir. S'y ajoutent des missions telles que le jury d'agrégation d'histoire (1968-1971), le Comité consultatif des Universités (1973-1975), la Commission des thèses (1975-1981). Et pour l'enseignement l'Alliance française au Brésil en 1988 et des cours à Djibouti en 1993 et 1994.

Parallèlement, vous vous passionnez pour la recherche historique, lui consacrant les temps disponibles et tout l'été, soit, globalement à peu près la moitié de votre temps de travail, "comme il convient à un enseignant-chercheur".

Les axes essentiels de votre recherche, passons-les maintenant en revue. En premier lieu, une réflexion sur la République. Catholique et universitaire dans l'enseignement public, dont vous avez été antérieurement l'élève, vous êtes un fils des ralliements. Vos longs séjours en Dauphiné – le Dauphiné de Vizille – et en Lorraine tardivement rattachée au royaume de France, n'ont pu que conforter votre vision des rapports entre le temporel et le spirituel. À Paris, comme dans l'Isère ou à Nancy, vous ne rencontrez guère cet héritage d'opposition à la Révolution, et donc à la République, que vous n'auriez pas pu ne pas rencontrer en exerçant à Rennes ou à Nantes, à Toulouse ou à Montpellier, à Aix, voire même à Lyon. À la République, vous consacrez un recueil de textes choisis et présentés sur *Les Fondateurs de la Troisième République*, Collection U Idées politiques chez Armand Colin en 1968. Lorrain d'adoption, et modéré de conviction, vous vous intéressez de près à Jules Ferry, ce député des Vosges, auquel vous consacrez une gerbe d'articles et un remarquable petit ouvrage de synthèse, publié aux Presses universitaires de Nancy, en 1985, *Jules Ferry. Une volonté pour la République*. Ce descendant d'une dynastie de fondeurs de cloches, ce jeune homme "qui avait fait une si bonne première communion", selon un prêtre de Saint-Dié, s'éloigne de la pratique dès le lendemain et, marqué par les comportements de sa parenté masculine comme par l'air du temps, qui est positiviste, se contente de rendre au christianisme l'hommage qui est dû à un moment de l'histoire. Ceci correspond très exactement au schéma comtien de l'évolution de la pensée, selon la célèbre loi des trois états. Le jeune avocat est un républicain de conviction et un patriote. Réservé comme le sont les gens de l'Est, ses "roses fleurissent au dedans". L'attestent les lettres que cet amoureux de 43 ans écrit à sa future épouse, Eugénie Risler, de dix-sept ans sa cadette. Un couple tendrement

uni, accordé quant aux convictions : Thiers avait conseillé une cérémonie religieuse. C'est Eugénie qui, plus que Jules prêt à y consentir, s'y était refusée. Pour autant, elle hérite de la rigidité morale des industriels protestants alsaciens dont elle est issue et qui ont glissé à une libre-pensée agnostique. Ne retient-elle pas un jour son mari d'ouvrir le bal par ses mots "Un ministre ne danse pas" ; elle refuse aussi de recevoir la compagne clandestine du tribun Gambetta. Sur l'entente profonde qui règne au sein de la "grappe" familiale des Ferry, le frère Charles et le neveu Abel, vous écrivez des lignes passionnantes. Ministre de l'Instruction publique à 47 ans, en 1879, Jules Ferry est le ministre "éminent" du Cabinet Waddington, ce gouvernement de neuf membres qui comprenait cinq protestants. L'école primaire, gratuite, obligatoire et laïque (1882), la Tunisie et le Tonkin résument l'œuvre politique d'un homme d'État qui avait le sentiment de la grandeur de la France et croyait à sa mission civilisatrice. Ferry voulait faire disparaître "la dernière et la plus redoutable des inégalités qui viennent de la naissance, l'inégalité d'éducation" (Discours du 10 avril 1870). Ennemi des fanatismes "il y en a deux... le fanatisme religieux et le fanatisme irréligieux, et le second est aussi mauvais que le premier" (19 avril 1881), il place ses espérances dans l'enseignement d'une morale, "la morale sans épithète... la nôtre, la vôtre, Messieurs, la morale de Kant et du christianisme".

Ainsi, commune est la référence au Décalogue que résume les deux commandements donnés par Jésus. Si Dieu ne figure pas dans la loi du 29 mars 1882, un arrêté ministériel va maintenir "les devoirs envers Dieu" dans les programmes, ce qui constitue le dernier chapitre des manuels de morale. Ceci atteste du pragmatisme d'un ministre qui ne cachait pas en privé que son but était "d'organiser l'humanité sans dieu et sans roi" mais savait qu'il était "l' élu d'un peuple qui fait des reposoirs, qui tient à la République, mais qui ne tient pas moins à ses processions" (1877). Mais Ferry c'est aussi "Ferry-famine" et "Ferry-Tonkin" que le radical Clemenceau poursuivait d'une haine tenace. À Jules Grevy – qui avait le malheur d'avoir un gendre auquel il fallait trouver un successeur, les membres des deux assemblées préférèrent l'effacé Sadi Carnot au tribun lorrain.

Le second axe de votre recherche concerne "les agrariens", c'est-à-dire l'action des agriculteurs organisés sur les pouvoirs publics. En 1968, toujours aux Presses de la fondation nationale des Sciences politiques vous publiez *Les agrariens français de Méline à Pisani*. Alors que l'intérêt des historiens s'était porté sur le mouvement ouvrier, vous attirez l'attention sur les organisations agricoles et sur l'importance des contrastes régionaux dans le pays. Les agrariens, c'est-à-dire les agriculteurs luttant pour défendre leur place dans la société industrielle. Impressionnante est une documentation qui ne néglige pas l'apport des géographes et des sociologues. La République de 1880 doit faire face à la crise agricole, elle qui se voulait "la République des paysans" alors que les suffrages qui lui étaient acquis étaient en proportion plus importants dans les villes. L'encadrement professionnel et politique des masses rurales est alors disputé entre les notables de droite et les notables républicains. Les grands propriétaires qui ont fondé en 1867 la Société des agriculteurs de France créent une Union centrale des syndicats des agriculteurs de France dont le siège est rue d'Athènes. Rayonnant à partir de Lyon, l'Union du Sud-Est en est le foyer le plus dynamique et le plus efficace. En beaucoup de communes, des prêtres sociaux s'occupent des "œuvres rurales" et deviennent la cheville ouvrière du syndicat. Ainsi en est-il, non seulement dans le Sud-Est, mais en Lorraine, dans le Nord, dans une partie du Massif Central... L'idéal traditionaliste

s'associe à la mise en place de services économiques efficaces (engrais, mutuelles...) La chance de réussir est la meilleure dans les sociétés rurales équilibrées, là où le châtelain sait se faire accepter par un patronage ouvert – souffrez, Monsieur, que je substitue "patronage" à "paternalisme" – ; et, bien entendu, dans les démocraties de tradition "cléricale", comme là où l'on ne refuse pas systématiquement toute influence sociale à l'Église, la Lorraine étant un excellent exemple.

Par contre, le syndicalisme agricole traditionaliste ne réussit guère dans les démocraties anticléricales, dans les hiérarchies contestées et dans les secteurs d'agriculture capitaliste. Pendant longtemps, soulignez-vous, il ne réussit guère mieux dans l'Ouest, avant le développement, vers 1914, des Unions régionales de Landerneau et de Vannes. En face, se dresse la Société nationale d'encouragement à l'agriculture, boulevard Saint-Germain. Elle bénéficie de l'appui des services agricoles départementaux, elle développe le crédit agricole – que la thèse de votre doctorant André Gueslin, publiée en 1978, vous permettra de mieux connaître – elle joue dans le sens d'un radicalisme très modéré vite inquiet des revendications socialistes. L'agrarisme, de droite comme de gauche, condamne en effet tout désordre. C'est pourquoi il faut mettre à part les mouvements viticoles, liés à une immense émotion populaire lorsque s'effondrèrent les cours du vin. Ils évoquent, eux, les jacqueries du passé, l'alliance des révolutionnaires et des réactionnaires qui inquiète beaucoup l'autorité préfectorale. Les agrariens de la rue d'Athènes, eux aussi, voulaient un syndicat d'union des classes. Ils obtinrent l'adhésion des petits exploitants à défaut de celle des salariés qui sont tenus à l'écart, sauf à l'Union du Sud-Est où les métayers entrent au syndicat mixte. Mais les mouvements les plus durs s'observent chez les bûcherons du Centre, les métayers de l'Allier ou les résiniers des Landes. Toutefois, vous marquez bien le caractère spécifique du problème agricole français, à savoir la très large diffusion de la propriété et de l'exploitation paysannes. Après la Seconde Guerre mondiale, les cadres agraires qui avaient cherché à mettre en œuvre la Corporation paysanne, resurgissent rapidement – ainsi Eugène Forget, le premier président de la FNSEA (1946) et qui avait été syndic de la Corporation –, alors que la modernisation de l'agriculture française est à l'ordre du jour et que les militants issus de la JAC-JACF se préparent à conduire *La Révolution silencieuse des paysans* (Michel Debatisse). Rendant compte de votre ouvrage dans la Revue Historique, en 1969, Claude Mesliand qui invite à vous lire, souligne que cela est "nécessaire à l'intelligence de la France d'aujourd'hui". En 1979-82, enfin, vous traitez de "L'agriculture et la société rurale, la pêche" dans le tome IV 1880-1980, dans l'*Histoire économique et sociale de la France* publiée aux PUF, sous la direction de F. Braudel et d'É. Labrousse. Encore avez-vous consacré de nombreux articles à ces questions.

Votre troisième axe de recherche porte sur la conscience régionale. Enseignant à Grenoble, vous découvrez le Dauphiné. A Nancy, vous dirigez nécessairement de nombreux mémoires de maîtrise sur ce thème, des thèses de 3^e cycle et le doctorat d'État de François Roth. Vous apportez votre contribution aux Collections Histoire des Provinces et Histoire des Villes, chez Privat : *Histoire du Dauphiné* (1973) de 1790 à 1944 ; *Histoire de Nancy* (1978) pour un siècle de vie politique ; *Histoire de la Lorraine depuis 1900*. En 1988, René Taveneaux vous associe, pour la vie religieuse, à l'*Encyclopédie illustrée de la Lorraine* publiée aux Presses Universitaires de Nancy. Surtout, en 1989, au moment de quitter Nancy pour Montpellier, vous publiez, en 192 pages, un *Esprit lorrain*. Cet accent singulier du patriotisme français qui veut être l'histoire d'un tempérament régional. Vous y

présentez la Lorraine royale du XVIII^e siècle, issue d'une mosaïque de terroirs et née de la réunion des trois évêchés (Metz, Toul et Verdun) et de la Lorraine ducal. Une conscience collective originale trouve enfin son expression politique. Puis, du remodelage de 1790 à la mutilation de 1871, la mentalité lorraine s'affirme, fille du mouvement lotharingien impulsé par le baron Guerrier de Dumast : nostalgie de l'indépendance ducal, volonté de promouvoir la résurrection des provinces, Ferry lui-même s'associant au programme des libéraux lorrains dans le "programme de Nancy" (1865) qui vise à décentraliser l'administration locale. En 1831, a été inaugurée la statue du roi Stanislas, en 1850 le Musée lorrain, en 1866 ont eu lieu les fêtes du centenaire de la réunion. L'accent particulier de ce patriotisme est incarné alors par les "Grands Lorrains" Ferry, Poincaré et Lyautey ; chanté par Barrès, et soutenu par l'essor du culte de Jeanne la Lorraine. "L'Esprit lorrain" connaît son apogée quand la croix de Lorraine devient un signe de ralliement pour la France libre et dans la Résistance avant que la bipolarisation, cette rivalité entre Nancy et Metz, ne contribue à l'effriter. Vous savez montrer comment l'intégration à la communauté nationale des Italiens venus travailler dans les mines est passé par une conscience de leur identité lorraine.

De la région, vous étiez passé à la nation. Mais lisant des travaux en langues étrangères – y compris le russe –, vous orientez un autre axe de recherche, complémentaire des précédents, vers une étude comparée des *Sociétés rurales du XX^e siècle*, un essai de synthèse publiée chez Armand Colin, en 1978. Cet ouvrage qui s'impose, écrit Jean-Marie Mayeur, dans *Le Monde* (9 août 1978) par "l'élégance de la présentation" ce style limpide, ces phrases bien composées, une tendance à la sobriété que l'on retrouve dans tous vos ouvrages, "la sûreté des analyses, l'ampleur des problèmes posés". De la description des structures, vous passez à la présentation des événements et des crises. C'est la conduite sociale et la mentalité politiques des agriculteurs qui vous intéressent au premier chef, entre tradition et innovation, rapports entre les organisations professionnelles et l'État. Partant du début de notre siècle, vous brossez le tableau de l'unité fondamentale de la vie paysanne mais aussi de sa diversité ce que vous aviez fait pour la France complétant ainsi les esquisses régionales antérieures dont, bien sûr, celle d'André Siegfried. Et vous distinguez trois types d'évolution : dans un premier cas la petite paysannerie alliée à la bourgeoisie citadine pour fonder la démocratie politique ; dans un second cas les tenanciers qui subissent ou acceptent la domination de grands propriétaires proches de leurs métayers : là les électeurs de la campagne, unis, s'opposent à la ville. Dans le troisième cas, les dominés contestent la hiérarchie sociale en s'inspirant de la lutte des classes. Après la description, les grandes secousses, liées au progrès technique, aux crises de conjoncture, à la guerre et à la révolution. Vous décrivez l'expérience soviétique mais aussi les luttes agraires en Italie, en Espagne, au Mexique, en Extrême-Orient. Enfin, vous abordez les problèmes de la paysannerie depuis 1945 dans le monde occidental, le monde communiste et le tiers-monde. Vous n'oubliez pas l'examen des solidarités alimentaires à l'échelle de la planète avec la réduction progressive de la séparation entre villes et campagnes, par les techniques, les mœurs et l'intégration progressive de l'agriculture dans l'économie mondiale. Ce livre a été longuement mûri. Bien sûr la critique notera que consacrer "une seule page aux latifundias méridionaux, ce n'est pas beaucoup, et quatre lignes aux biens habous c'est vraiment très peu" mais nul ne contestera la diversité de l'information. Les mêmes aptitudes à la maîtrise des langues et donc de la bibliographie vous méritent d'être

l'auteur des passages concernant l'Europe centrale dans la nouvelle édition du volume de la collection Peuples et civilisations, aux PUF, en 1983. Il s'agit du tome XVI, *Démocratie, réaction, capitalisme*.

Et voilà que, né d'un cours que vous avez voulu approfondir, vous publiez en 1984, chez Colin *Il y a trente la guerre froide*. Vous vous essayez ici à l'histoire diplomatique entre 1945 et 1962. Unenseur vous accusera de vouloir faire contre-poids à une école d'historiens américains que vous qualifiez de "révisionnistes" parce qu'ils se refusent à faire de l'URSS la seule puissance belliqueuse, et donc l'unique responsable de la guerre froide. Vous attribuez cette tendance nouvelle à la mauvaise conscience de ces chercheurs en lutte contre la seconde guerre du Vietnam. Ceci n'est pas sans évoquer, me semble-t-il, la réflexion d'un Pascal Bruckner, qui, en 1983, dans *Le sanglot de l'homme blanc* développe l'idée selon laquelle, durant deux ou trois décennies, l'homme occidental a été élevé dans la haine de lui-même. Il s'agissait, écrit-il, d'un code commun à toute une intelligentsia. C'est aussi le sentiment de Pierre Chaunu et il n'est pas difficile de nourrir d'arguments cette opinion, en particulier chez nous en France. Mais le mêmeenseur, Jean Gacon, dans le Magazine *France-URSS*, de février 1985, concède que vous êtes "un historien honnête, à la fois érudit et scrupuleux", affirmant que la force des faits, ces faits qui sont têtus disait Lénine, permet une double lecture de votre ouvrage.

J'ai voulu garder pour la fin, mais sans prétendre à l'exhaustivité, une étude publiée en 1954 dans le Cahier 60 de la FNSP, *Nouvelles études de sociologie électorale*, rassemblées par François Goguel. J'ignore si ces lignes sont tombées sous les yeux de celui dont vous occupez le fauteuil dans notre Académie, Maître Vincent Badie, mais je gage que s'il vous avait lu, il aurait été renforcé dans ses méfiances. L'article a pour titre "Pour qui votent les femmes ?" et s'appuie sur une documentation exceptionnelle puisqu'à Vienne, dans l'Isère, depuis 1945, hommes et femmes votaient dans des bureaux différents. Vous y montrez que dans cette ville qui compte, en 1953, 13 891 électeurs dont 7 839 femmes, l'abstention féminine, inexistante en mai 1945 est allée croissant dès 1946 et qu'elle est plus sensible dans les milieux populaires. Vous montrez ensuite que deux formations politiques ont tiré bénéfice du vote des femmes, le MRP surtout, et les Indépendants-paysans ensuite. "Sans conteste, écrivez-vous, cela est dû à la plus grande ferveur religieuse des femmes". (Le 26 octobre 1952, dans l'agglomération, la pratique féminine, enfants compris, a été de 24,4 %, la masculine de 11,6 %). J'aurais poussé l'enquête en m'interrogeant sur les consignes données lors des premiers scrutins par la Ligue féminine d'action catholique ? Pour Montpellier, elles ne laissent aucun doute. Par ailleurs, combien y avait-il de religieuses électrices à Vienne ? Vous remarquez cependant que "la plus grande partie des femmes votent comme les hommes de leur milieu". En extrapolant, vous formulez l'hypothèse selon laquelle la première constitution soumise au vote le 5 mai 1946 et qui n'obtint que 47 % de oui, aurait été ratifiée si le suffrage avait été purement masculin. "Ainsi, le vote des femmes pourrait-il parfois déterminer la Grande Histoire".

En un demi-siècle, vous avez dix ouvrages à votre actif, six importantes contributions à des ouvrages collectifs et une centaine d'articles. Encore n'avez-vous sûrement pas dit votre dernier mot. Ces recherches vous les avez conduites en artisan, en rat d'archives et de bibliothèques. Vos rapports avec le CNRS ont été limités, vous n'avez jamais cherché à créer un centre de recherches, avec locaux et subventions. Vous voulez y voir "sans doute une marque d'archaïsme". Nous dirons plutôt

que jusqu'à une date fort récente, c'est ainsi que la recherche était le plus souvent conçue en lettres. À vrai dire, ce qui est aujourd'hui impulsé sur le mode collectif par les têtes pensantes du ministère de la recherche reste bien souvent chez nous une juxtaposition de contributions individuelles, malgré l'existence de quelques grands chantiers et les incitations qui viennent d'un vivier de chercheurs élargi. Comme vous, je reste persuadé du caractère irremplaçable de la quête personnelle laquelle n'interdit pas de profiter des apports que procurent la lecture de revues, la participation à des colloques ou à des congrès et l'attention réservée aux jeunes chercheurs.

C'est avec amitié comme avec allégresse que je vous dis, Monsieur, "Soyez le bienvenu parmi nous".

ALLOCUTION DE CLÔTURE DU PRÉSIDENT ANDRÉ GOUNELLE

Il m'appartient de conclure et je le ferai brièvement.

Le beau portrait qu'a brossé M. Barral de Vincent Badie, pourrait s'intituler "défense et illustration de la dignité du politique". La fin de la troisième et la quatrième République passent souvent pour des périodes de dégradation intellectuelle, morale et civique de la classe politique, des périodes où les compromissions, les combinaisons, les manoeuvres peu honorables, et les petits calculs sordides l'emportent sur les grandes perspectives et sur la préoccupation du bien commun. Il est clair que cette opinion commune devrait être sinon totalement révisée, du moins considérablement nuancée. En tout cas, avec Vincent Badie nous avons, au contraire, l'exemple d'un député, d'un ministre qui n'a pas sacrifié ses principes à des soucis de carrière personnelle, pour qui la défense de la République est passée avant ses intérêts propres, qui n'a pas transigé sur les valeurs qu'il estimait essentielles, qui a maintenu en toutes circonstances, les plus banales comme les plus tragiques, sa liberté de décision et son indépendance de pensée. Ce ministre "n'a pas dansé" en changeant de pas selon les musiques à la mode. "Constance et héroïsme", avez-vous dit, en mentionnant l'engagement courageux qui a conduit Vincent Badie dans un des plus épouvantables camps nazis de la mort, et en référence à ces deux moments où en 1940 et en 1958, il a défendu la démocratie au moment de l'agonie de la troisième puis de la quatrième République. On peut, certes, discuter certaines de ses options et de ses analyses (vous avez noté qu'en 1966, il reconnaît lui-même que ses craintes de 1958 ont été démenties par la suite des événements); on ne peut pas contester ses motivations. S'il y a certes des indignes et des indignités en politique, il y aussi une grande et parfois exigeante dignité; il faut saluer, honorer, rappeler et ne pas laisser tomber dans l'oubli ceux qui ont su l'incarner. Cet avocat épris de justice, soucieux des droits de l'homme a défendu des êtres humains, et a défendu les valeurs républicaines, avec une générosité et une conviction dépourvues de calcul personnel.

La réponse de notre confrère Gérard Cholvy, je l'intulerais volontiers "Histoire d'un historien et illustration de la dignité de l'historien". Dans un retournement qui évoque l'arroseur arrosé, mais sans aucune intention maligne ni moqueuse, l'espace d'un moment, Gérard Cholvy a fait de Pierre Barral non plus l'auteur, comme il l'a souvent été, mais l'objet d'une étude historique, en retraçant ses origines familiales et son parcours, en montrant l'ampleur et l'importance de ses travaux. Et, cette présentation de Monsieur Barral nous a fait sentir la dignité de l'historien qui réside dans cet effort jamais achevé pour comprendre des personnalités et des époques anciennes ou récentes, voire actuelles, compréhension à la fois rigoureuse et existentielle puisque, pour reprendre les termes mêmes de Monsieur Barral, l'historien à la fois scrute et vibre, en reconstituant des luttes, des idéaux, des destins et des caractères. Il n'est certes pas question de prendre parti; il faut, en bonne méthode, se méfier des sympathies, des aversions, des points de vue trop subjectifs qui risquent de fausser l'appréciation historique. Mais il s'agit de donner aux choses et aux gens un juste éclairage dans une approche qui conjugue la critique avec une certaine connivence, et qui sait rendre la complexité des êtres et des situations dans ce que Monsieur Cholvy a appelé "une synthèse d'histoire totale", c'est à dire non pas d'une histoire qui dit tout, mais d'une histoire qui sait prendre en compte les

diverses dimensions de l'existence. L'éventail de vos travaux, portant sur un département, sur les fondateurs de la troisième République, sur un groupe comme les agrariens, sur le vote des femmes, sur la conscience régionale comme sur les évolutions en Europe, et aussi au delà de notre continent, illustre bien cette pluralité de facettes qui caractérise une époque.

Je ne crois pas qu'il relève seulement d'un jeu de mots que de dire que ce soir, à travers vos propos croisés, nous avons senti la proximité entre la recherche de la justesse qui est la dignité de l'historien, et l'effort pour la justice qui est la dignité aussi bien de l'avocat que de l'homme politique. En tout cas, vos deux discours ont contribué pour leur part à la dignité de notre Académie, et nous vous en sommes reconnaissants.